

La première question que vous vous posez en tant que sylviculteurs vous tous ici dans cette salle, est celle des compétences pour les questions forestières.

Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est à votre service depuis 1963 date de sa création (la loi fixant comme mission au CRPF dans le cadre du code forestier, d'orienter, de développer et d'améliorer la gestion des bois des particuliers).

C'est en 2011 seulement que la Chambre d'Agriculture a créé un service forestier et embauché des techniciens

On peut comprendre pourquoi d'une part : pendant plus de 50 ans, les chambres d'Agriculture ont profité des centimes forestiers pour leurs propres actions agricoles, c'est la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 instaurant dans chaque région un PPRDF qui a suscité un soudain intérêt de la Chambre d'Agriculture pour la forêt.

Cette situation a entraîné des doublons entre les deux structures publiques, c'est pourquoi nous avons travaillé dès juillet 2017 à la définition de ce que pourrait contenir le future programme « valorisation du bois et des territoires » dans un esprit de réponse aux attentes des propriétaires et d'optimisation des moyens publics consacrés au secteur forêt/bois.

Le décret du 3 mai 2017 relatif à la création d'un service commun donne le rôle primordial au CRPF et aux propriétaires forestiers, cependant la Chambre d'Agriculture a déposé un recours au Conseil d'Etat pour faire abroger l'arrêté.

Nous continuons à travailler dans un esprit d'ouverture en souhaitant un maximum de clarté afin de définir les actions et les rôles de chacun pour éviter les doublons.

Hier nous étions encore en réunion avec les responsables de la Chambre d'Agriculture sans tomber d'accord.

Nous continuons d'être force de proposition pour pérenniser l'avenir avec pour objectif d'éviter : les doublons et la concurrence entre deux services publics.

Le président de Forêt Rhône-Alpes André CHAURAN était là, Marcel ROSSET aussi pour la SAVOIE. Nous nous félicitons d'être soutenus par les deux présidents Savoyards qui vous représentent.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les élus ici présents de leur compréhension, plus particulièrement au travers de Christian MONTEIL et Mme Christelle PETTEX avec qui nous avons toujours échangés en bonne intelligence.

Claude MUFFAT administrateur au CRPF pour la HAUTE-SAVOIE